À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE

Naâma célèbre les zones humides

La Journée mondiale des zones humides relative au 2 février de chaque année, a été célébrée cette année sous le thème «les zones humides pour notre avenir».

Ce thème international a été retenu par la convention Ramsar pour faire comprendre l'importance des zones humides aux jeunes futures générations ; un slogan qui a pour ambition de faire comprendre aux jeunes l'avenir de l'humanité et de la nécessité d'aller personnellement à la rencontre de milieux des zones humides. Des 50 sites inscrits dans la liste de Ramsar, sur les quelque 1 451 zones humides dont 762 sont naturelles que compte l'Algérie, la wilaya de Naâma dispose d'une dizaine de zones humides dont trois de portée internationale sont classées sur la liste de Ramsar qui se situent dans : les palmeraies de Tiout et Moghrar ; l'espace de la station thermale de Aïn-Ouarka et le lac d'El-Ogla de Aïn-Benkhellil. Ces trois sites sont inscrits par leur valeur dans la convention de Ramsar et qui constituent un riche patrimoine naturel dans la région tant du côté biologique que touristique ; jouant un rôle très important pour les fonctions écologiques et hydrologiques dans la conservation de la biodiversité. Comment protéger ces sites, comment les préserver, quelles sont les propositions pour les sauvegarder. Autant de questions difficiles à solutionner pour ne pas dire sans réponses. Notons que des projets colossaux sont chaque année dégagés par l'Etat pour la valorisation et la protection des espaces naturels, notamment, dans la lutte contre l'avancée du désert, la protection contre l'ensablement, les campagnes de reboisement, ainsi que l'élimination des déchets et l'entretien des lacs pour la survie et la conservation de toutes les espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires, voire un nombre élevé d'espèces floristiques et faunistiques. Alors que les écologistes, qui sont en droit de défendre ces espèces, restent toujours inquiets, ils souhaitent une surveillance permanente et accrue, une protection des sites, leur préservation, et leur sauvegarde, de peur d'une disparition qui serait éventuellement irréparable. Rappelons que l'Algérie qui, dès 1982 a ratifié la convention de Ramsar, élaboré une gestion stratégique qui repose sur la vision d'un programme durable pour le classement et la mise en valeur de toutes les zones humides recensées à travers le territoire national.

B. Henine

MOSTAGANEM / SECTEUR DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Encourager les jeunes à se lancer dans les métiers de poissons

Pourvoyeur d'emploi, le secteur de la pêche et des ressources halieutiques à Mostaganem contribue à la sécurité alimentaire et participe efficacement à la vie économique de la wilaya avec une façade de 126 km de côtes.

La mise en pratique du système d'accompagnement à l'investissement par le biais des dispositifs de soutien de l'Etat dans les différentes filières de la pêche et de l'aquaculture est mise en exergue dans la wilaya de Mostaganem. Dans ce contexte, 160 jeunes sortant de l'Institut de la pêche de Mostaganem ont bénéficié des différents dispositifs de l'aide à l'emploi l'année dernière. Ainsi, une nouvelle approche est préconisée pour les jeunes par l'injection de petits métiers pour augmenter la production de poissons. Même les professionnels peuvent prétendre aux investissements dans ces créneaux, et ce, grâce à l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de la Caisse d'assurances chômage (Cnac) de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) et, enfin, le Fonds national de développement de la pêche et de l'aquaculture. S'agissant des programmes à long terme de développement pour les prochaines années jusqu'à l'horizon 2020, un plan d'action est élaboré et prévoit la réalisation de 11 projets d'investissement dans l'élevage de poissons dans l'aquaculture et la pisciculture, la construction d'embarcations, la maintenance et le conditionnement des produits de la mer.

A. B.

UNIVERSITÉ D'EL-AFFROUN

30 officiers de gendarmerie parmi la 1re promotion de master académique en crime organisé

Une convention a été signée, hier, entre l'université Lounici-Ali d'El-Affroun, dans la wilaya de Blida, et l'Ecole supérieure de gendarmerie des Issers à Boumerdès, et ce, pour la formation de 30 gendarmes officiers dans le cadre d'un master académique en crime organisé.

Il y a lieu de savoir que c'est la première promotion dans cette spécialité qui sera enseignée à l'université d'El Affroun. Les étudiants ayant été retenus pour cette formation sont détenteurs de licence en sociologie, en sciences politiques, en droit et en sciences économiques.

Cette première promotion débutera dès la prochaine rentrée universitaire et aura comme encadreurs des enseignants de l'université d'El Affroun et des officiers supérieurs issus des différentes écoles de gendarmerie.

La durée du cursus sera de deux années et sera sanctionnée d'un diplôme de master. Les étudiants suivront des conférences et autres cours théoriques basés essentiellement sur les sciences en criminologie et les dernières théories sur la criminalité dont celle économique.

Il y a lieu de noter que cette formation s'inscrit dans la perspective de hisser le niveau professionnel des gendarmes, laquelle entre dans le cadre d'une convention signée entre le ministère de la Défense et celui de l'Enseignement supérieur.

M. B.

À CAUSE DES CONDITIONS EXÉCRABLES DE SCOLARISATION À EL-TARF

Les élèves du CEM Gharès-Ali montent au créneau

Des centaines d'élèves du CEM Gharès-Ali, sis dans la commune de Bouhadjar, ont organisé, hier, un sit-in de protestation devant leur établissement pour revendiquer de meilleures conditions de scolarisation, car ledit établissement est actuellement dans un état lamentable par l'effet des dernières pluies qui se sont abattues sur la région.

En effet, pratiquement toutes les salles de classe accusent des infiltrations d'eau au niveau des toits et des fissures lézardant les murs, engendrant, de facto, des coupures d'électricité récurrentes.

Lesdites classes sont dépourvues de chauffages sachant que la commune est sujette chaque année à un hiver rigoureux du fait de sa position géographique et de l'altitude.

Dans le même sillage, signalons que le chef de daïra ainsi que la secrétaire générale de la Direction de l'éducation se sont déplacés sur les lieux et ont donné des promesses fermes aux élèves protestataires quant à une prise en charge effective et rapide de l'ensemble de leurs doléances. Reste que cet énième épisode d'établissement scolaire dans un piteux état, avec à la clé la privation des élèves de leur cursus scolaire durant des périodes plus ou moins longues, pose avec acuité la problématique et la finalité des programmes de réfection et rénovation initiés par les directions concernées.

Daoud Allam

MASCARA

Colère et dérapages autour de l'attribution de logements à Zahana

La localité de Zahana, dans la wilaya de Mascara, a renoué avec la protestation. Cette fois-ci, c'est la liste de 98 bénéficiaires de logements sociaux qui a été remise en cause.

Dès le début de la matinée d'hier, des rassemblements se sont formés notamment devant le siège de la daïra, et les rues voisines ont été fermées à l'aide de poubelles géantes et autres objets. Aux pierres lancées par les manifestants, les forces de l'ordre ont riposté par des gaz lacrymogènes. La dégradation de la façade du siège de la daïra et des vitres brisées sont signalées alors que le sit-in des protestataires se poursuivait dans l'après-midi.

M. Meddeber

RELIZANE

À quand le raccordement au gaz naturel ?

Des dizaines d'habitants des villages Rehaïlia, Saïdia et Mekaikia, relevant de la commune de Belacel-Bouzegza, situé à 20 kilomètres du chef-lieu de Relizane, se sont rapprochés de notre bureau pour se faire entendre et réclamer le raccordement de leurs foyers au gaz naturel et dénoncer leur «marginalisation, non sans déplorer l'indifférence des élus locaux vis-à-vis de leur revendication.

La commune de Belacel manque également d'éclairage public, plongeant le village dans l'insécurité et l'obscurité propice aux agressions et aux vols.

Les protestataires, furieux et bien organisés sans aucun incident, réclament également la construction d'un CEM pour éviter à leurs enfants de rejoindre celui de la ville de Belacel, car le transport est inexistant dans leur village alors qu'on est en pleine période d'hiver et qu'ils sont astreints à vivre dans des conditions déplorables et dans un mauvais cadre de vie.

L'un des élus de ladite commune a pris connaissance de leurs doléances ayant trait au raccordement au réseau de gaz naturel et l'amélioration du réseau routier reliant leurs douars, une problématique qui demeure le souci majeur des élus locaux en paralysant ainsi la région.

A. Rahmane

MISE EN VALEUR DES TERRES AGRICOLES À TIARET

Les 212 bénéficiaires tirés au sort à Aïn Kermes

Quelque 2 120 hectares répartis sur un périmètre de 4 120 ha, dans la région d'Aïn Kermes, dans la wilaya de Tiaret, ont été distribués, hier, au niveau du foyer rural de Sidi-Abderrahmane en présence d'un huissier de justice et ce, au titre de la mise en valeur des terres agricoles.

L'opération, qui a nécessité la présence d'un dispositif sécuritaire remarqué, n'a pas fait, en revanche, l'unanimité de certains prétendants, quant au recours au tirage au sort. L'autre partie de la superficie restante, soit 2 000 hectares, est réservée, quant à elle, à l'investissement dit lourd dont la gestion est à la charge de la commission de wilaya en application de la circulaire interministérielle n° 108 du 23/02/2011.

L'opération, manifestement suscité un engouement certain au niveau de la région d'Aïn Kermes du fait de la campagne de vulgarisation menée au préalable à travers la radio locale, la Direction des services agricoles et le site web de la Wilaya. L'UNPA ainsi que la Chambre d'agriculture étaient de la partie pour s'associer à l'affichage du dispositif en question, ce qui explique le nombre grandissant des postulants atteignant les 3 762, toutes catégories confondues, à savoir les diplômés, les fils de fellahs et enfin les autochtones. La commission de daïra d'Aïn Kermes a tenu, depuis le lancement de l'opération, pas moins de 36 séances de présélection des dossiers pour en retenir jusque-là 1 300.

Les autres, au nombre de 2 462, ont fait l'objet de rejet, nous dit-on, pour, entre autres motifs, possession de terres agricoles ou ayant tout bonnement bénéficié de l'un des dispositifs d'aide et de soutien aux jeunes mis en vigueur (Ansej, CNAC, Angem...).

L'on apprend dans le même sillage que sur les 1 300 postulants, un taux de 70 % est destiné aux diplômés de la région, aux fils des fellahs et autres autochtones, 20 % aux demandeurs issus des localités limitrophes de la wilaya et enfin 10 % aux postulants hors wilaya.

Cela dit, ce dispositif, qui consiste essentiellement en la création de nouvelles exploitations agricoles et en la promotion de l'élevage dans la région, permet à chaque concessionnaire retenu de bénéficier d'un crédit bancaire de l'ordre d'un million de dinars par hectare.

Reste à savoir maintenant si ce programme ne subira pas le même échec que celui des années précédentes qui ont vu bon nombre de parcelles agricoles octroyées au titre du même dispositif, vendues, louées ou carrément délaissées, et ce, en dépit de l'énormité des moyens mobilisés concernant le forage et les équipements d'irrigation. L'opération n'était pas encore achevée, hier, car tenue dans des circonstances où les contestations ne sont pas à écarter.

Mourad Benameur